

LES ORDRES DE BOURSE

Découvrir et apprendre à maîtriser
les différents types d'ordres

Les renseignements fournis dans le présent guide sont donnés uniquement à titre d'information et n'ont pas pour objet de donner des conseils, de constituer un quelconque démarchage ou une quelconque offre d'investissement ou d'instruments financiers. Boursorama s'efforce d'assurer l'exactitude et la mise à jour des informations fournies dans le présent guide, et se réserve le droit d'en corriger à tout moment le contenu. Boursorama ne saurait être tenu pour responsable des erreurs, omissions, altérations ou délais de mise à jour des informations disponible dans le présent guide et de leurs éventuelles conséquences dans le cadre de leur utilisation. Boursorama décline toute responsabilité dans l'utilisation qui pourrait être faite de ces informations et des conséquences qui pourraient en découler. L'utilisateur demeure seul et unique responsable de l'usage de ces informations et des résultats obtenus à partir de ces informations. En conséquence, l'utilisateur reconnaît utiliser les informations qui lui seront proposées à ses seuls risques et périls. Les informations figurant dans cette rubrique ne pourront en aucun cas être utilisées pour d'autres applications sans l'accord préalable de Boursorama.

SOMMAIRE

LES ORDRES DE BOURSE

| | |
|-----------------------------------|---|
| Généralités | 5 |
| Les horaires de négociation | 6 |
| Le carnet d'ordres | 7 |

LES ORDRES SIMPLES

| | |
|--------------------------------------|----|
| Ordre au marché | 9 |
| Ordre à cours limité | 10 |
| Ordre à seuil de déclenchement | 11 |
| Ordre à plage de déclenchement | 12 |
| Ordre suiveur | 14 |

LES ORDRES TACTIQUES

| | |
|------------------------|----|
| Ordre séquence | 17 |
| Ordre alternatif | 18 |
| Ordre triple | 19 |

LES ORDRES DIRECT EMETTEURS

| | |
|--------------------------------------|----|
| Ordre au marché | 21 |
| Ordre à cours limité | 22 |
| Ordre à seuil de déclenchement | 23 |
| Ordre à plage de déclenchement | 24 |
| Ordre suiveur | 25 |
| Ordre alternatif | 26 |

LES ORDRES DE BOURSE

| | |
|-----------------------------------|---|
| Généralités | 5 |
| Les horaires de négociation | 6 |
| Le carnet d'ordres | 7 |

Comment saisir un ordre de Bourse sur le site de Boursorama Banque ?

Pour effectuer des opérations de bourse, il faut être titulaire au préalable d'un compte (compte-titres, PEA) permettant d'acheter et de vendre des instruments financiers.

Chaque opération exécutée fait l'objet d'une facturation (frais de courtage) en fonction du forfait initialement choisi. L'ensemble de nos forfaits sont consultables au sein de notre brochure tarifaire et sur le site de Boursorama Banque.

Quelles informations doivent-êtr e contenues dans un ordre de Bourse ?

Le sens de l'opération : un achat ou une vente

Le nom de la valeur et/ou le code ISIN⁽¹⁾ / Code Mnémonique⁽²⁾

La nature du titre : une action, un warrant, une obligation, etc...

La quantité de titres

Le type d'ordre

Le mode de règlement (SRD ou comptant)

La validité de l'ordre (au jour ou à une date déterminée pouvant aller jusqu'à un an)

(1) Le code ISIN permet d'identifier les instruments financiers admis à la négociation sur NYSE Euronext. Sa codification est composée de 12 caractères dont les deux premiers sont des lettres identifiant le pays d'origine du titre (ex : le code ISIN de TOTAL, cotant sur NYSE Euronext Paris est le FR0000120271).

(2) Le code Mnémonique permet d'identifier rapidement un instrument financier, grâce à sa codification composée de 5 caractères au maximum (ex : le code Mnémonique de TOTAL est FP).

Comment s'organise une séance boursière ?

Pour les valeurs cotant en continu (les actions de l'indice CAC 40 par exemple) :

De 7H15 à 9H00 : la pré-ouverture

Tous les ordres s'accumulent dans le carnet d'ordres, sans qu'aucune exécution ait lieu.

De 9H01 à 17H30 : la séance boursière

Le marché fonctionne en continu. Selon leurs modalités, les ordres sont introduits dans le carnet d'ordres et se confrontent (principe de l'offre et de la demande). L'exécution d'un ordre s'effectue si la contrepartie est disponible et répond aux critères de l'ordre.

De 17H30 à 17H35 : la pré-clôture

Les ordres s'accumulent dans le carnet d'ordres, sans qu'aucune exécution ait lieu. Cette phase permet de déterminer un cours de clôture théorique en confrontant les différents ordres.

17H35 : le fixing de clôture

Les ordres passés à ce cours sont exécutés. Les ordres non exécutés restent positionnés dans le carnet d'ordres (pour les ordres à validité autre que « jour ») pour les séances suivantes.

Les ordres à validité « jour » tomberont en fin de validité.

De 17H35 à 17H40 : TAL (Trading At Last)

Durant cette phase, les opérateurs peuvent rentrer des ordres à cours limités au dernier cours et qui seront exécutés dès lors qu'il existe une contrepartie en attente à ce même cours.

Le TAL est disponible uniquement par téléphone⁽¹⁾ au 01 46 09 49 49 et n'est pas réalisable pour les instruments financiers de types warrants, turbos, certificats et trackers.

(1) Le passage d'ordre par téléphone fait l'objet d'une facturation supplémentaire consultable dans notre brochure tarifaire.

Comment s'organise-t-il ?

Le carnet d'ordres permet de visualiser à un instant donné, l'état de l'offre et de la demande, autrement dit la confrontation entre les acheteurs et les vendeurs d'un titre.

La colonne de gauche affiche les meilleures demandes (les acheteurs) et la colonne de droite les meilleures offres (les vendeurs).

La première ligne en gras ou « fourchette » représente la meilleure offre et la meilleure demande à l'instant T. Il est possible d'afficher jusqu'à 10 lignes maximum sur le carnet d'ordres.

Les barres horizontales verte et rouge représentent la tendance à un instant donné, la couleur verte représentant une tendance acheteuse et la couleur rouge une tendance vendeuse du point de vue des ordres stockés dans le carnet (dans l'exemple ci-dessous, la tendance est à l'achat).

FOURCHETTE

| CARNET D'ORDRES | | | | | | |
|-----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------|--|
| Ordres | Qté | Achat | Vente | Qté | Ordres | |
| 1 | 500 | 15.170 | 15.190 | 500 | 1 | |
| 5 | 200 | 15.165 | 15.195 | 200 | 5 | |
| 4 | 1 000 | 15.160 | 15.200 | 1 000 | 4 | |
| 5 | 250 | 15.155 | 15.205 | 250 | 5 | |
| 1 | 750 | 15.150 | 15.210 | 750 | 4 | |
| 3 | 5 000 | 15.145 | 15.215 | 2 900 | 3 | |
| 1 | 3 400 | 15.140 | 15.220 | 3 400 | 1 | |
| 2 | 650 | 15.135 | 15.225 | 650 | 3 | |
| 1 | 1 250 | 15.130 | 15.230 | 150 | 1 | |
| 1 | 2 000 | 15.125 | 15.235 | 200 | 3 | |
| 24 | 15 000 | TOTAL | TOTAL | 10 000 | 30 | |

MEILLEUR ACHETEUR ← (pointe vers la première ligne de la colonne Achat)

MEILLEUR VENDEUR → (pointe vers la première ligne de la colonne Vente)

NOMBRE D'ORDRES ← (pointe vers la première ligne de la colonne Ordres de la demande)

NOMBRE DE TITRES → (pointe vers la première ligne de la colonne Qté de l'offre)

LES ORDRES SIMPLES

Les ordres simples sont les ordres les plus courants et les plus fréquemment utilisés pour saisir des transactions sur les marchés.

| | |
|--------------------------------------|----|
| Ordre au marché | 9 |
| Ordre à cours limité | 10 |
| Ordre à seuil de déclenchement | 11 |
| Ordre à plage de déclenchement | 12 |
| Ordre suiveur | 14 |

En quoi consiste-t-il ?

L'ordre au marché permet d'acheter ou de vendre une quantité de titres sans condition de prix, donc sans aucune maîtrise du cours auquel l'ordre sera exécuté. L'avantage de cet ordre réside dans le fait qu'il est prioritaire sur les ordres à cours limité et qu'il privilégie la quantité de titres demandés avec une exécution immédiate (en fonction des quantités disponibles sur le marché).

Comment fonctionne-t-il ?

CAS 1

Saisie d'un ordre d'achat pour une quantité de 300 titres.

Au vu du carnet d'ordres, on constate que le meilleur vendeur est positionné pour 500 titres à 31,610 €.

L'ordre sera donc exécuté pour 300 titres à 31,61€.

| CARNET D'ORDRES | | | | | |
|-----------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Ordres | Qté | Achat | Vente | Qté | Ordres |
| 1 | 500 | 31.600 | 31.610 | 500 | 1 |
| 5 | 200 | 31.595 | 31.615 | 200 | 5 |
| 4 | 250 | 31.590 | 31.620 | 1 000 | 4 |
| 5 | 1 000 | 31.585 | 31.625 | 250 | 5 |
| 1 | 750 | 31.580 | 31.630 | 750 | 4 |
| 3 | 5 000 | 31.575 | 31.635 | 2 900 | 3 |
| 1 | 3 400 | 31.570 | 31.640 | 3 400 | 1 |
| 2 | 650 | 31.565 | 31.645 | 650 | 3 |
| 1 | 1 250 | 31.560 | 31.650 | 150 | 1 |
| 1 | 2 000 | 31.555 | 31.655 | 200 | 3 |
| 24 | 15 000 | TOTAL | TOTAL | 10 000 | 30 |

CAS 2

Saisie d'un ordre de vente pour une quantité de 950 titres.

Au vu du carnet d'ordres, on constate que le meilleur acheteur est positionné pour 500 titres à 31,600 €.

L'ordre sera donc exécuté dans un premier temps pour 500 titres à 31,600 € puis la quantité restante sera confrontée aux autres ordres placés dans le carnet.

L'ordre sera exécuté ensuite pour 200 titres à 31,595 € et pour 250 titres à 31,59 €.

Le prix moyen pondéré d'exécution sera donc de 31,596 € pour 950 titres.

| CARNET D'ORDRES | | | | | |
|-----------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Ordres | Qté | Achat | Vente | Qté | Ordres |
| 1 | 500 | 31.600 | 31.610 | 500 | 1 |
| 5 | 200 | 31.595 | 31.615 | 200 | 5 |
| 4 | 250 | 31.590 | 31.620 | 1 000 | 4 |
| 5 | 1 000 | 31.585 | 31.625 | 250 | 5 |
| 1 | 750 | 31.580 | 31.630 | 750 | 4 |
| 3 | 5 000 | 31.575 | 31.635 | 2 900 | 3 |
| 1 | 3 400 | 31.570 | 31.640 | 3 400 | 1 |
| 2 | 650 | 31.565 | 31.645 | 650 | 3 |
| 1 | 1 250 | 31.560 | 31.650 | 150 | 1 |
| 1 | 2 000 | 31.555 | 31.655 | 200 | 3 |
| 24 | 15 000 | TOTAL | TOTAL | 10 000 | 30 |

En quoi consiste-t-il ?

L'ordre à cours limité permet d'acheter ou de vendre une quantité de titres avec une condition de prix, donc avec une maîtrise du cours auquel l'ordre sera exécuté. L'avantage de cet ordre réside dans le fait qu'il permet de fixer un objectif de cours en fonction de l'évolution du marché. En revanche, contrairement à l'ordre au marché, la quantité de titres souhaitée peut être exécutée partiellement.

Comment fonctionne-t-il ?

CAS 1

Saisie d'un ordre d'achat pour une quantité de 950 titres et limité à 31,620 €.

Au vu du carnet d'ordres, on constate que le meilleur vendeur est positionné à 31,610 € pour 500 titres et est donc compatible avec la limite fixée.

L'ordre sera exécuté dans un premier temps pour 500 titres à 31,61 € puis la quantité restante sera confrontée aux autres ordres placés dans le carnet. L'ordre sera ensuite exécuté pour 200 titres à 31,615 € et 250 titres à 31,62 €.

Le prix moyen pondéré d'exécution sera donc de 31,613 € pour 950 titres.

| CARNET D'ORDRES | | | | | |
|-----------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Ordres | Qté | Achat | Vente | Qté | Ordres |
| 1 | 500 | 31.600 | 31.610 | 500 | 1 |
| 5 | 200 | 31.595 | 31.615 | 200 | 5 |
| 4 | 250 | 31.590 | 31.620 | 1 000 | 4 |
| 5 | 1 000 | 31.585 | 31.625 | 250 | 5 |
| 1 | 750 | 31.580 | 31.630 | 750 | 4 |
| 3 | 5 000 | 31.575 | 31.635 | 2 900 | 3 |
| 1 | 3 400 | 31.570 | 31.640 | 3 400 | 1 |
| 2 | 650 | 31.565 | 31.645 | 650 | 3 |
| 1 | 1 250 | 31.560 | 31.650 | 150 | 1 |
| 1 | 2 000 | 31.555 | 31.655 | 200 | 3 |
| 24 | 15 000 | TOTAL | TOTAL | 10 000 | 30 |

CAS 2

Saisie d'un ordre de vente pour une quantité de 750 titres et limité à 31,630 €.

Au vu du carnet d'ordres, on constate que le meilleur acheteur est positionné à 31,600 € pour 350 titres, donc à un prix inférieur à la limite fixée.

L'ordre sera donc placé dans le carnet d'ordres, dans l'attente d'une contrepartie compatible avec la limite.

| CARNET D'ORDRES | | | | | |
|-----------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Ordres | Qté | Achat | Vente | Qté | Ordres |
| 1 | 500 | 31.600 | 31.610 | 500 | 1 |
| 5 | 200 | 31.595 | 31.615 | 200 | 5 |
| 4 | 250 | 31.590 | 31.620 | 1 000 | 4 |
| 5 | 1 000 | 31.585 | 31.625 | 250 | 5 |
| 1 | 750 | 31.580 | 31.630 | 750 | 4 |
| 3 | 5 000 | 31.575 | 31.635 | 2 900 | 3 |
| 1 | 3 400 | 31.570 | 31.640 | 3 400 | 1 |
| 2 | 650 | 31.565 | 31.645 | 650 | 3 |
| 1 | 1 250 | 31.560 | 31.650 | 150 | 1 |
| 1 | 2 000 | 31.555 | 31.655 | 200 | 3 |
| 24 | 15 000 | TOTAL | TOTAL | 10 000 | 30 |

En quoi consiste-t-il ?

L'ordre à seuil de déclenchement permet d'acheter ou de vendre une quantité de titres à partir d'un cours déterminé. Pour un achat, l'exécution s'effectuera à ce cours ou au-dessus de ce cours. Pour une vente, l'exécution se fera à ce cours ou en-dessous de ce cours. L'avantage de cet ordre réside dans le fait qu'il permet de se protéger contre d'éventuels renversements de tendance. Le seuil une fois atteint, l'ordre se transforme en ordre « au marché » (cf page 7). L'ordre à seuil de déclenchement assure donc une exécution maximale des titres mais ne permet pas de maîtriser le prix auquel il sera exécuté.

Comment fonctionne-t-il ?

Dans le cas d'un achat : le seuil saisi devra être supérieur au dernier cours coté.

Si le cours est de 10 € au moment de la saisie de l'ordre, le seuil devra être supérieur à ce cours.

Un seuil à 11 € pourra par exemple être saisi.

CAS 1

Saisie d'un ordre d'achat pour une quantité de 500 titres à partir de 31,610 €. Le cours de la valeur monte et le seuil de 31,610 € est coté. L'ordre sera automatiquement activé et transformé en ordre d'achat « au marché ».

Au vu du carnet d'ordres, on constate que le meilleur vendeur est positionné pour 500 titres à 31,610 €.

L'ordre sera donc exécuté à 31,610 € pour 500 titres.

| CARNET D'ORDRES | | | | | |
|-----------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Ordres | Qté | Achat | Vente | Qté | Ordres |
| 1 | 500 | 31.600 | 31.610 | 500 | 1 |
| 5 | 200 | 31.595 | 31.615 | 200 | 5 |
| 4 | 250 | 31.590 | 31.620 | 1 000 | 4 |
| 5 | 1 000 | 31.585 | 31.625 | 250 | 5 |
| 1 | 750 | 31.580 | 31.630 | 750 | 4 |
| 3 | 5 000 | 31.575 | 31.635 | 2 900 | 3 |
| 1 | 3 400 | 31.570 | 31.640 | 3 400 | 1 |
| 2 | 650 | 31.565 | 31.645 | 650 | 3 |
| 1 | 1 250 | 31.560 | 31.650 | 150 | 1 |
| 1 | 2 000 | 31.555 | 31.655 | 200 | 3 |
| 24 | 15 000 | TOTAL | TOTAL | 10 000 | 30 |

Dans le cas d'une vente : le seuil saisi devra être inférieur au dernier cours coté.

Si le cours est de 10 € au moment de la saisie de l'ordre, le seuil devra être inférieur à ce cours.

Un seuil à 9 € pourra par exemple être saisi.

CAS 2

Saisie d'un ordre de vente pour une quantité de 650 titres à partir de 31,600 €. Le cours de la valeur baisse et le seuil de 31,600 € est coté. L'ordre sera automatiquement activé et transformé en ordre de vente « au marché ».

Au vu du carnet d'ordres, on constate que le meilleur acheteur est positionné pour 300 titres à 31,600 €.

L'ordre sera donc exécuté dans un premier temps pour 300 titres à 31,600 € puis la quantité restante sera confrontée aux autres ordres placés dans le carnet.

L'ordre sera exécuté ensuite pour 200 titres à 31,595 € et pour 150 titres à 31,590 €.

Le prix moyen pondéré d'exécution sera donc de 31,596 € pour 650 titres.

| CARNET D'ORDRES | | | | | |
|-----------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Ordres | Qté | Achat | Vente | Qté | Ordres |
| 1 | 300 | 31.600 | 31.610 | 500 | 1 |
| 5 | 200 | 31.595 | 31.615 | 200 | 5 |
| 4 | 250 | 31.590 | 31.620 | 1 000 | 4 |
| 5 | 1 000 | 31.585 | 31.625 | 250 | 5 |
| 1 | 750 | 31.580 | 31.630 | 750 | 4 |
| 3 | 5 000 | 31.575 | 31.635 | 2 900 | 3 |
| 1 | 3 400 | 31.570 | 31.640 | 3 400 | 1 |
| 2 | 650 | 31.565 | 31.645 | 650 | 3 |
| 1 | 1 250 | 31.560 | 31.650 | 150 | 1 |
| 1 | 2 000 | 31.555 | 31.655 | 200 | 3 |
| 24 | 15 000 | TOTAL | TOTAL | 10 000 | 30 |

En quoi consiste-t-il ?

L'ordre à plage de déclenchement permet d'acheter ou de vendre une quantité de titres à partir d'un cours déterminé et une fois que le cours limité fixé au départ est atteint. A l'achat, la limite déterminée lors de la saisie de l'ordre fixe le cours maximum à ne pas dépasser et à la vente le cours en deçà duquel les titres ne doivent pas être vendus. L'ordre à plage de déclenchement associe donc les caractéristiques de l'ordre à cours limité et de l'ordre à seuil de déclenchement.

Comment fonctionne-t-il ?

Dans le cas d'un achat : le seuil saisi devra être supérieur au dernier cours coté et la limite supérieure ou égale au seuil.

Si le cours est de 10 € au moment de la saisie de mon ordre, mon seuil devra être supérieur à ce cours.

Un seuil à 11 € et une limite à 12 € pourront par exemple être saisis.

CAS 1

Saisie d'un ordre d'achat pour une quantité de 300 titres à partir de 31,610 € et limité à 31,620€.

Le cours de la valeur monte et le seuil de 31,610 € est coté. L'ordre sera automatiquement activé et transformé en ordre d'achat « à cours limité » à 31,620 €.

Au vu du carnet d'ordres, on constate que le meilleur vendeur est positionné pour 500 titres à 31,610 € et est donc compatible avec la limite fixée.

L'ordre sera donc exécuté à 31,610 € pour 300 titres.

| CARNET D'ORDRES | | | | | |
|-----------------|--------|--------|--------|--------|----------------|
| Ordres | Qté | Achat | Vente | Qté | Ordre |
| 1 | 500 | 31.600 | 31.610 | 500 | 1 |
| 5 | 200 | 31.595 | 31.615 | 200 | 5 |
| 4 | 250 | 31.590 | 31.620 | 1 000 | 4 ^s |
| 5 | 1 000 | 31.585 | 31.625 | 250 | 5 |
| 1 | 750 | 31.580 | 31.630 | 750 | 4 |
| 3 | 5 000 | 31.575 | 31.635 | 2 900 | 3 |
| 1 | 3 400 | 31.570 | 31.640 | 3 400 | 1 |
| 2 | 650 | 31.565 | 31.645 | 650 | 3 |
| 1 | 1 250 | 31.560 | 31.650 | 150 | 1 |
| 1 | 2 000 | 31.555 | 31.655 | 200 | 3 |
| 24 | 15 000 | TOTAL | TOTAL | 10 000 | 30 |

En quoi consiste-t-il ?

Dans le cas d'une vente : le seuil saisi devra être inférieur au dernier cours coté et la limite inférieure ou égale au seuil.

Si le cours est de 10 € au moment de la saisie de l'ordre, le seuil devra être inférieur à ce cours.

Un seuil à 9 € et une limite à 8 € pourront par exemple être saisis.

CAS 2

Saisie d'un ordre de vente pour une quantité de 650 titres à partir de 31,600 € et limité à 31,595€.

Le cours de la valeur baisse et le seuil de 31,600 € est coté. L'ordre sera automatiquement activé et transformé en ordre de vente « à cours limité » à 31,595 €.

Au vu du carnet d'ordres, on constate que le meilleur acheteur est positionné pour 300 titres à 31,600 € et est donc compatible avec la limite fixée.

L'ordre sera donc exécuté dans un premier temps pour 300 titres à 31,60 € puis la quantité restante sera confrontée aux autres ordres placés dans le carnet.

L'ordre sera exécuté ensuite pour 200 titres à 31,595 € et le solde restant sera placé « à cours limité » pour 150 titres à 31,595 € dans l'attente d'une contrepartie.

Le prix moyen pondéré d'exécution sera donc de 31,600 € pour 500 titres sur les 650 de départ.

| CARNET D'ORDRES | | | | | |
|-----------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Ordres | Qté | Achat | Vente | Qté | Ordres |
| 1 | 300 | 31.600 | 31.610 | 500 | 1 |
| 5 | 200 | 31.595 | 31.615 | 200 | 5 |
| 4 | 250 | 31.590 | 31.620 | 1 000 | 4 |
| 5 | 1 000 | 31.585 | 31.625 | 250 | 5 |
| 1 | 750 | 31.580 | 31.630 | 750 | 4 |
| 3 | 5 000 | 31.575 | 31.635 | 2 900 | 3 |
| 1 | 3 400 | 31.570 | 31.640 | 3 400 | 1 |
| 2 | 650 | 31.565 | 31.645 | 650 | 3 |
| 1 | 1 250 | 31.560 | 31.650 | 150 | 1 |
| 1 | 2 000 | 31.555 | 31.655 | 200 | 3 |
| 24 | 15 000 | TOTAL | TOTAL | 10 000 | 30 |

En quoi consiste-t-il ?

L'ordre suiveur repose sur le même principe qu'un ordre à seuil de déclenchement (cf page 11) à la différence que l'on saisira un pourcentage de variation et non un seuil en euros. Il permet d'acheter ou de vendre une quantité de titres à partir d'un cours déterminé et en fonction de l'évolution du titre négocié. Le seuil en pourcentage est réévalué toutes les 20 secondes (chez Boursorama Banque) en fonction de l'évolution du cours. L'intérêt de cet ordre réside dans le fait qu'il permet d'une part de fixer une limite de perte maximale et d'autre part de bénéficier au maximum des plus-values potentielles.

L'ordre suiveur évolue proportionnellement à la progression du cours d'une valeur et évite de devoir modifier constamment le seuil de votre ordre en cas de tendance favorable (selon votre position).

Comment fonctionne-t-il ?

Le pourcentage de variation dépend de votre stratégie. Pour un titre dont le cours est élevé, plus le pourcentage saisi est faible, plus l'ajustement de votre seuil se rapprochera du cours. A l'inverse, l'écart sera beaucoup plus important si votre pourcentage est élevé.

Si un titre cote 42,16 € et qu'un seuil à 5% de variation est saisi, cela revient à avoir un seuil à 40,05 € ($42,16 \times 5\% = 2,11$).

CAS 1

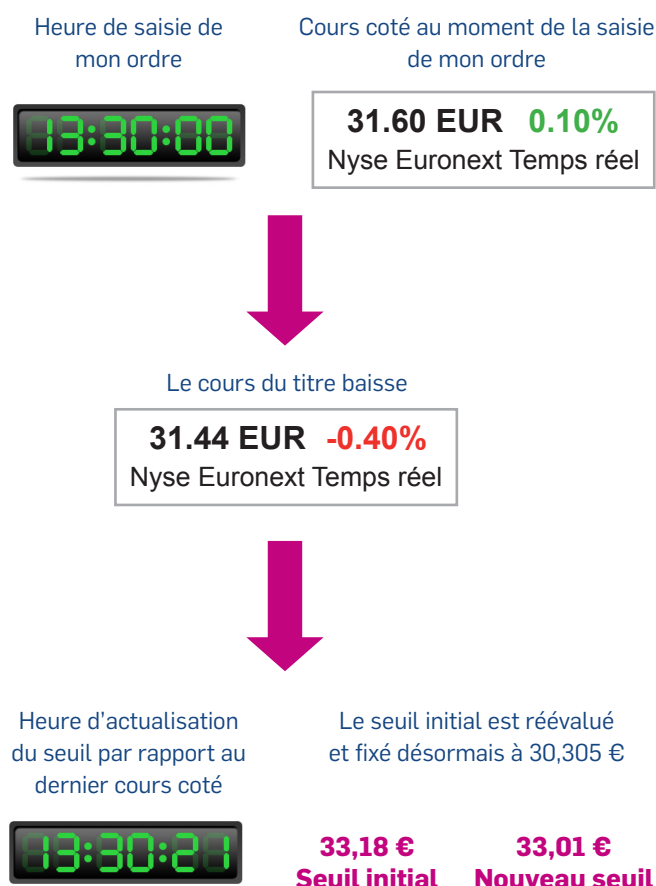
Position initiale : 200 titres en vente à découvert.
Saisie d'un ordre d'achat de 200 titres avec un seuil de variation à 5% du cours coté lors de la validation de l'ordre.

Au moment de la confirmation de l'ordre, le cours cote 31,60 €.

Le seuil sera donc ajusté à 33,18 €, ce qui signifie que les titres seront rachetés à partir de 33,18 €.

Si le cours de l'action est en baisse, mon seuil sera réévalué à 5% du dernier cours.

Dans l'exemple, le cours baisse et atteint 31,44 €. Le seuil est de nouveau réévalué et est réajusté à 33,01 €. Les titres seront désormais rachetés à partir de 33,01 € et non 33,18 € (le seuil initial).



Comment fonctionne-t-il ?

Le pourcentage de variation dépend de votre stratégie. Pour un titre dont le cours est élevé, plus le pourcentage saisi est faible, plus l'ajustement de votre seuil se rapprochera du cours. A l'inverse, l'écart sera beaucoup plus important si votre pourcentage est élevé.

Si un titre cote 42,16 € et qu'un seuil à 5% de variation est saisi, cela revient à avoir un seuil à 40,05 € ($42,16 \times 5\% = 2,11$).

CAS 2

Saisie d'un ordre de vente pour une quantité de 300 titres avec un seuil de variation à 5% du cours coté lors de la validation de l'ordre.

Au moment de la confirmation de l'ordre, le cours cote 31,60 €.

Le seuil sera donc ajusté à 30,02 €, ce qui signifie que les titres seront vendus à partir de 30,02 €.

Si le cours de l'action est en hausse, mon seuil sera réévalué à 5% du dernier cours.

Dans l'exemple, le cours augmente et atteint 31,90 €. Le seuil est de nouveau réévalué et est réajusté à 30,305 €. Les titres seront désormais vendus à partir de 30,305 € et non 30,02 € (le seuil initial).



LES ORDRES TACTIQUES

Les ordres tactiques sont des ordres stratégiques qui associent différentes combinaisons d'ordres simples. Ils offrent la possibilité de déterminer des stratégies d'investissement et de fixer au mieux des objectifs. Trois ordres sont proposés : l'ordre séquence, l'ordre alternatif et l'ordre triple.

| | |
|------------------------|----|
| Ordre séquence | 17 |
| Ordre alternatif | 18 |
| Ordre triple | 19 |

En quoi consiste-t-il ?

L'ordre séquence constitue un scénario dans lequel deux ordres de sens opposé, appelés pattes d'ordres, sont saisis. Selon votre stratégie, vous pourrez passer un ordre d'achat puis un ordre de vente ou un ordre de vente puis un ordre d'achat (dans le cas d'une vente à découvert).

L'avantage de cet ordre réside dans le fait qu'il permet de déterminer un scénario d'investissement en se fixant des objectifs au départ.

Comment fonctionne-t-il ?

Dans le cas d'un scénario basé sur un achat puis une vente, le premier ordre saisi sera un achat et le second un ordre de vente, dont les modalités pourront être choisies parmi les cinq ordres simples proposés (cf page 9 à 14).

La transmission sur le marché de la seconde patte dépend obligatoirement de l'exécution de la première patte.

CAS 1

Saisie d'un ordre d'achat pour une quantité de 200 titres et limité à 21 € puis un ordre de vente à seuil de déclenchement à partir de 19 €.

La première patte sera donc un ordre d'achat limité à 21 € et la seconde patte un ordre de vente à partir de 19 €.

SAISIE DE LA PATTE 1 : ORDRE D'ACHAT

SAISIE DE LA PATTE 2 : ORDRE DE VENTE

RÉCAPITULATIF DE L'ORDRE

Patte 1 : ordre d'achat limité à 21 €

Patte 2 : ordre de vente à partir de 19 €

| Qté Mnt | Règlement Type | Type | Validité |
|----------------|----------------|-------------------------------|------------|
| 200 / 4200.0 € | Comptant | Ordre limité 21,000 | 02/02/2012 |
| 200 / 3800.0 € | Comptant | Seuil de déclenchement 19,000 | 02/02/2012 |

En quoi consiste-t-il ?

L'ordre alternatif constitue un scénario dans lequel deux ordres de sens ou type opposé, appelés pattes d'ordres, sont saisis. Selon votre stratégie, vous pourrez passer un ordre de vente à cours limité puis un ordre de vente à seuil de déclenchement ou un ordre de vente à seuil de déclenchement puis un ordre d'achat à cours limité.

L'avantage de cet ordre réside dans le fait qu'il permet de déterminer un scénario d'investissement en se fixant des objectifs au départ.

Comment fonctionne-t-il ?

Dans le cas d'un scénario basé sur une vente, le premier ordre saisi sera une vente et le second un ordre de vente dont les modalités pourront être choisies parmi les cinq ordres simples proposés (cf page 9 à 14).

Les deux pattes de l'ordre sont transmises en même temps sur le marché. L'exécution de l'une des deux pattes entraîne obligatoirement l'annulation de la seconde patte.

CAS 1

Position initiale : 200 titres détenus à 23 €. Saisie d'un ordre de vente pour une quantité de 200 titres et limité à 25 € puis un ordre de vente à seuil de déclenchement à partir de 19 €.

La première patte sera donc un ordre de vente limité à 25 € et la seconde patte un ordre de vente à partir de 19 €.

SAISIE DE LA PATTE 1 : ORDRE DE VENTE

SAISIE DE LA PATTE 2 : ORDRE DE VENTE

RÉCAPITULATIF DE L'ORDRE

Patte 1 : ordre de vente limité à 25 €

Patte 2 : ordre de vente à partir de 19 €

| Qté | Mnt | Règlement | Type | Validité |
|-----|----------|-----------|-------------------------------|------------|
| 200 | 5000.0 € | Comptant | Ordre limité 25,000 | 02/02/2012 |
| 200 | 3800.0 € | Comptant | Seuil de déclenchement 19,000 | 02/02/2012 |

En quoi consiste-t-il ?

L'ordre triple constitue un scénario combinant un ordre tactique séquence (cf page 17) et un ordre tactique alternatif (cf page 18). Selon votre stratégie, vous pourrez passer un ordre d'achat puis deux ordres de vente ou un ordre de vente puis deux ordres d'achat (dans le cas d'une vente à découvert).

L'avantage de cet ordre réside dans le fait qu'il permet de déterminer un scénario d'investissement en se fixant des objectifs au départ.

Comment fonctionne-t-il ?

Dans le cas d'un scénario basé sur un achat puis une vente, le premier ordre saisi sera un achat et deux ordres de vente dont les modalités pourront être choisies parmi les cinq ordres simples proposés (cf page 9 à 14).

La transmission sur le marché de la deuxième patte et de la troisième patte dépend obligatoirement de l'exécution de la première patte. L'exécution de l'une des deux pattes entraîne obligatoirement l'annulation de la troisième patte.

CAS 1

Saisie d'un ordre d'achat pour une quantité de 200 titres et limité à 30 € puis un ordre de vente à cours limité à 31 € puis un ordre de vente à seuil de déclenchement à partir de 28 €.

La première patte sera donc un ordre d'achat limité à 30 €, la deuxième patte un ordre de vente à limité à 31 € et la troisième patte un ordre de vente à partir de 28 €.

SAISIE DE LA PATTE 1 : ORDRE D'ACHAT

SAISIE DE LA PATTE 2 : ORDRE DE VENTE

SAISIE DE LA PATTE 1 : ORDRE DE VENTE

RÉCAPITULATIF DE L'ORDRE

- Patte 1 : ordre d'achat limité à 30 €
- Patte 2 : ordre de vente limité à 31 €
- Patte 3 : ordre de vente à partir de 28 €

| Qté | Mnt | Règlement | Type | Validité |
|-----|----------|-----------|-------------------------------|------------|
| 200 | 6000.0 € | Comptant | Ordre limité 30,000 | 13/12/2012 |
| 200 | 6200.0 € | Comptant | Ordre limité 31,000 | 13/12/2012 |
| 200 | 5600.0 € | Comptant | Seuil de déclenchement 28,000 | 13/12/2012 |

Buttons: Confirmer, Annuler

LES ORDRES DIRECT EMETTEURS

Les warrants, certificats et turbos⁽¹⁾ sont des produits animés en continu de 8h00 à 22h00⁽²⁾ sur Direct Emetteurs, par les émetteurs partenaires. Ces derniers assurent une liquidité en permanence sur leurs produits, à l'achat et à la vente.

Les ordres passés sur Direct Emetteurs sont des ordres dits « Stop-on-quote », adaptés au marché des warrants, certificats et turbos. Ils sont déclenchés dès lors qu'ils atteignent le prix fixé par la fourchette achat/vente (Bid et Ask) fournie en continu par l'émetteur.

Il est important de noter que ces ordres ne sont pas déclenchés par rapport au Midprice. En effet, le Midprice est un indicateur technique utilisé par les professionnels et qui désigne le milieu de fourchette de prix achat/vente de l'émetteur. En aucun cas, lors de la saisie d'un ordre, il ne faut saisir une modalité en fonction du Midprice mais uniquement par rapport à la fourchette achat/vente de l'émetteur.

Enfin, les fourchettes de prix achat/vente fournies par les émetteurs évoluent en fonction des mouvements du cours du sous-jacent du produit traité.

| | |
|--------------------------------------|----|
| Ordre au marché | 21 |
| Ordre à cours limité | 22 |
| Ordre à plage de déclenchement | 23 |
| Ordre suiveur | 24 |
| Ordre alternatif | 25 |

Avertissement

(1) Ces produits présentent un risque de perte en capital - Ces produits s'adressent à des investisseurs avertis et ne devraient être achetés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques. Il est recommandé aux investisseurs de lire attentivement la rubrique «facteurs de risques» du prospectus. Risque de marché : Ces produits peuvent connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours, pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi. Effet de levier : Certains de ces produits intègrent un effet de levier qui amplifie les mouvements de cours du (des) sous-jacent(s), à la hausse comme à la baisse. Risque de crédit : En acquérant ces produits, l'investisseur prend un risque de crédit sur l'émetteur et sur son garant éventuel. Risque de change : Lorsque l'actif sous-jacent est coté dans une devise étrangère, le produit sera sensible aux évolutions du taux de change entre cette devise et l'euro. Les supports d'information (Prospectus de base, Suppléments et Conditions Définitives) sont disponibles sur le site des émetteurs (www.sgbourse.fr, www.produitsdebourse.bnpparibas.fr, www.citifirst.com, www5.warrants.commerzbank.com) et sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers www.amf-france.org).

(2) Les horaires de négociation étendus de 9h05 à 20h00 sont disponibles sur certains produits de l'émetteur Société Générale. Les horaires de négociation étendus de 8h00 à 22h00 sont disponibles sur tous les produits des émetteurs CITI et Commerzbank.

En quoi consiste-t-il ?

L'ordre au marché sur les produits de type warrants, certificats et turbos permet d'acheter ou de vendre une quantité de titres sans condition de prix, donc sans aucune maîtrise du cours auquel l'ordre sera exécuté.

L'exécution se fait en fonction de la fourchette de prix achat/vente (Bid et Ask) fournie en continu par l'émetteur.

L'avantage de cet ordre réside dans le fait qu'il permet une exécution immédiate de l'ordre.

Comment fonctionne-t-il ?

Dans le cas d'un achat, la contrepartie est le prix indiqué à la vente (l'Ask) et dans le cas d'une vente, la contrepartie est le prix indiqué à l'achat (le Bid).

CAS 1

Saisie d'un ordre d'achat pour une quantité de 3 000 titres.

Au vu du «Bid and Ask», on constate que l'émetteur est positionné pour 20 000 titres à 1,73 €.

L'ordre sera donc exécuté 3 000 titres à 1,73 €.

| BID AND ASK | | | |
|-------------|-------|-------|--------|
| Qté | Achat | Vente | Qté |
| 20 000 | 1.70 | 1.73 | 20 000 |

CAS 2

Saisie d'un ordre de vente pour une quantité de 3 000 titres.

Au vu du « Bid and Ask », on constate que l'émetteur est positionné pour 20 000 titres à 1,70 €.

L'ordre sera donc exécuté pour 3 000 titres à 1,70 €.

| BID AND ASK | | | |
|-------------|-------|-------|--------|
| Qté | Achat | Vente | Qté |
| 20 000 | 1.70 | 1.73 | 20 000 |

En quoi consiste-t-il ?

L'ordre à cours limité sur les produits de type warrants, certificats et turbos permet d'acheter ou de vendre une quantité de titres avec une condition de prix, donc avec une maîtrise du cours auquel l'ordre sera exécuté. L'exécution se fait en fonction de la fourchette de prix achat/vente (Bid and Ask) fournie en continu par l'émetteur. L'avantage de cet ordre réside dans le fait que vous vous fixez un objectif de cours en fonction de l'évolution de la fourchette de prix de l'émetteur.

Comment fonctionne-t-il ?

Dans le cas d'un achat, la contrepartie est le prix indiqué à la vente (l'Ask) et dans le cas d'une vente, la contrepartie est le prix indiqué à l'achat (le Bid).

CAS 1

Saisie d'un ordre d'achat pour une quantité de 3 000 titres et limité à 1,73 €.

Au vu du « Bid and Ask », on constate que l'émetteur est positionné pour 20 000 titres à 1,73 € et est donc compatible avec la limite fixée.

L'ordre sera exécuté pour 3 000 titres à 1,73 €.

| BID AND ASK | | | |
|-------------|-------|-------|--------|
| Qté | Achat | Vente | Qté |
| 20 000 | 1.70 | 1.73 | 20 000 |

CAS 2

Saisie d'un ordre de vente pour une quantité de 3 000 titres et limité à 1,76 €.

Au vu du « Bid and Ask », on constate que l'émetteur est positionné pour 20 000 titres à 1,76 € et est donc compatible avec la limite fixée.

L'ordre sera exécuté pour 3 000 titres à 1,76 €.

| BID AND ASK | | | |
|-------------|-------|-------|--------|
| Qté | Achat | Vente | Qté |
| 20 000 | 1.76 | 1.79 | 20 000 |

En quoi consiste-t-il ?

L'ordre à seuil de déclenchement sur les produits de type warrants, certificats et turbos permet d'acheter ou de vendre une quantité de titres à partir d'un cours déterminé. Pour un achat, l'exécution s'effectuera à ce cours ou au-dessus de ce cours. Pour une vente, l'exécution se fera à ce cours ou en-dessous de ce cours.

L'exécution se fait en fonction de la fourchette de prix achat/vente (Bid and Ask) fournie en continu par l'émetteur. Le seuil une fois atteint, l'ordre se transforme en ordre « au marché » (cf page 21).

L'intérêt de cet ordre réside dans le fait qu'il permet de se protéger contre d'éventuels renversements de tendance, en fonction de l'évolution de la fourchette de prix de l'émetteur.

Comment fonctionne-t-il ?

Dans le cas d'un achat : le seuil saisi devra être supérieur au prix fixé à la vente (l'Ask).

Si la fourchette achat/vente est 1,20 €/1,30€ au moment de la saisie de l'ordre, le seuil devra être supérieur au prix de vente (l'Ask).

Un seuil à 1,31 € pourra par exemple être saisi.

CAS 1

Saisie d'un ordre d'achat pour une quantité de 3 000 titres à partir de 1,73 €.

La fourchette de l'émetteur est ajustée suite à un mouvement du sous-jacent et le seuil de 1,73 € est traitable.

Au vu du « Bid and Ask », on constate que l'émetteur est positionné pour 20 000 titres à 1,73 € à la vente.

L'ordre sera donc exécuté pour 3 000 titres à 1,73 €.

| BID AND ASK | | | |
|-------------|-------|-------|--------|
| Qté | Achat | Vente | Qté |
| 20 000 | 1.70 | 1.73 | 20 000 |

Dans le cas d'une vente : le seuil saisi devra être inférieur au prix fixé à l'achat (le Bid).

Si la fourchette achat/vente est 1,20 €/1,30€ au moment de la saisie de l'ordre, le seuil devra être inférieur au prix d'achat (le Bid).

Un seuil à 1,19 € pourra par exemple être saisi.

CAS 2

Saisie d'un ordre de vente pour une quantité de 3 000 titres à partir de 1,70 €.

La fourchette de l'émetteur est ajustée suite à un mouvement du sous-jacent et le seuil de 1,70 € est traitable.

Au vu du « Bid and Ask », on constate que l'émetteur est positionné pour 20 000 titres à 1,70 € à l'achat.

L'ordre sera donc exécuté pour 3 000 titres à 1,70 €.

| BID AND ASK | | | |
|-------------|-------|-------|--------|
| Qté | Achat | Vente | Qté |
| 20 000 | 1.70 | 1.73 | 20 000 |

En quoi consiste-t-il ?

L'ordre à plage de déclenchement sur les produits de type warrants, certificats et turbos permet d'acheter ou de vendre une quantité de titres à partir d'un cours déterminé et une fois que le cours limité fixé au départ est atteint. Pour un achat, la limite déterminée lors de la saisie de l'ordre fixe le cours maximum à ne pas dépasser et à la vente le cours en deçà duquel les titres ne doivent pas être vendus.

L'exécution se fait en fonction de la fourchette de prix achat/vente (Bid and Ask) fournie en continu par l'émetteur. Le seuil une fois atteint, votre ordre se transforme en ordre « à cours limité » (cf page 22).

L'ordre à plage de déclenchement associe donc les caractéristiques de l'ordre à cours limité et de l'ordre à seuil de déclenchement (cf page 23).

Dans le cas d'un achat : le seuil saisi devra être supérieur au prix fixé à la vente (l'Ask) et la limite supérieure ou égale au seuil.

Si la fourchette achat/vente est 1,20 €/1,30€ au moment de la saisie de l'ordre, le seuil devra être supérieur au prix de vente (l'Ask).

Un seuil à 1,31 € et une limite à 1,32 € pourront par exemple être saisis.

CAS 1

Saisie d'un ordre d'achat pour une quantité de 3 000 titres à partir de 1,73 € et limité à 1,74 €.

La fourchette de l'émetteur est ajustée suite à un mouvement du sous-jacent et le seuil de 1,73 € est traitable. L'ordre sera automatiquement activé et transformé en ordre d'achat à cours limité.

Au vu du « Bid and Ask », on constate que l'émetteur est positionné pour 20 000 titres à 1,74 € à la vente.

L'ordre sera donc exécuté pour 3 000 titres à 1,74 €.

| BID AND ASK | | | |
|-------------|-------|-------|--------|
| Qté | Achat | Vente | Qté |
| 20 000 | 1.71 | 1.74 | 20 000 |

Dans le cas d'une vente : le seuil saisi devra être inférieur au prix fixé à l'achat (le Bid) et la limite inférieure ou égale au seuil.

Si la fourchette achat/vente est 1,20 €/1,30€ au moment de la saisie de l'ordre, le seuil devra être inférieur au prix d'achat (le Bid).

Un seuil à 1,19 € et une limite à 1,18€ pourront par exemple être saisis.

CAS 2

Saisie d'un ordre de vente pour une quantité de 3 000 titres à partir de 1,70 € et limité à 1,69 €.

La fourchette de l'émetteur est ajustée suite à un mouvement du sous-jacent et le seuil de 1,70 € est traitable. L'ordre sera automatiquement activé et transformé en ordre de vente à cours limité.

Au vu du « Bid and Ask », on constate que l'émetteur est positionné pour 20 000 titres à 1,69 € à l'achat.

L'ordre sera donc exécuté pour 3 000 titres à 1,69 €.

| BID AND ASK | | | |
|-------------|-------|-------|--------|
| Qté | Achat | Vente | Qté |
| 20 000 | 1.69 | 1.72 | 20 000 |

En quoi consiste-t-il ?

L'ordre stop suiveur sur les produits de type warrants, certificats et turbos repose sur le même principe qu'un ordre à seuil de déclenchement (cf page 23) à la différence que l'on saisira un pourcentage de variation et non un seuil en euros. Il permet uniquement de vendre une quantité de titres en fonction de l'évolution de la fourchette de prix achat/vente (Bid and Ask). Le seuil en pourcentage est réévalué à chaque actualisation de la fourchette de prix. L'intérêt de cet ordre réside dans le fait que qu'il permet d'une part de fixer une limite de perte maximale et d'autre part de bénéficier au maximum des plus-values potentielles.

L'ordre stop suiveur évolue proportionnellement à la progression de la fourchette achat/vente et évite de devoir modifier constamment le seuil de l'ordre en cas de tendance favorable.

Comment fonctionne-t-il ?

Le pourcentage de variation dépend de votre stratégie. Pour un produit dont la fourchette de prix est élevée, plus le pourcentage saisi est faible, plus l'ajustement de votre seuil se rapprochera du prix proposé à l'achat (le Bid) par l'émetteur. A l'inverse, l'écart sera beaucoup plus important si votre pourcentage est élevé.

Si la fourchette de prix est 5 € / 5,50 € et qu'un seuil à 5% de variation est saisi, cela revient à avoir un seuil à 4,75 € ($5,50 \times 5\% = 0,25$).

CAS 1

Position initiale : détenteur de 3 000 titres. Saisie d'un ordre de vente de 3 000 titres avec un seuil de variation à 5% du dernier prix d'achat coté lors de la validation de l'ordre.

Au moment de la confirmation de l'ordre, le « Bid and Ask » est 1,70€ / 1,73 €.

Le seuil sera donc ajusté à 1,62 €, ce qui signifie que les titres seront vendus à partir de 1,62 €.

Si la fourchette de prix évolue à la hausse, le seuil sera réévalué à 5% du dernier prix d'achat coté.

Dans l'exemple, la fourchette de prix augmente et atteint 1,76 € à l'achat. Le seuil est de nouveau réévalué et est réajusté à 1,67 €. Les titres seront désormais rachetés à partir de 1,67 € et non 1,62€ (le seuil initial).

Fourchette au moment de la saisie de mon ordre

| BID AND ASK | | | |
|-------------|-------|-------|--------|
| Qté | Achat | Vente | Qté |
| 20 000 | 1.70 | 1.73 | 20 000 |

↓

La fourchette évolue à la hausse

| BID AND ASK | | | |
|-------------|-------|-------|--------|
| Qté | Achat | Vente | Qté |
| 20 000 | 1.76 | 1.79 | 20 000 |

Le seuil est réajusté **1,62 €** **1,67 €**
Seuil initial Nouveau seuil

En quoi consiste-t-il ?

L'ordre alternatif sur les produits de type warrants, certificats et turbos constitue un scénario dans lequel deux ordres de même sens seront transmis, le premier à seuil de déclenchement (cf page 23) et le second à cours limité (cf page 22). Selon la stratégie, deux ordres de vente ou deux ordres d'achat pourront être saisis.

L'intérêt de cet ordre réside dans le fait qu'il permet de déterminer un scénario d'investissement en se fixant des objectifs au départ.

Comment fonctionne-t-il ?

Dans le cas d'un achat : le premier ordre saisi sera un achat à seuil de déclenchement et le second un achat à cours limité.

Les deux ordres sont transmis en même temps sur le marché. L'exécution d'un des deux ordres entraîne obligatoirement l'annulation du second.

CAS 1

Saisie d'un ordre d'achat pour une quantité de 3 000 titres à partir de 1,73 € ou limité à 1,70 €.

Au vu du « Bid and Ask », on constate que l'émetteur est positionné pour 20 000 titres à 1,70 €.

C'est donc l'ordre à cours limité qui sera exécuté à 1,70 €. L'ordre à seuil de déclenchement sera quant à lui annulé.

| BID AND ASK | | | |
|-------------|-------|-------|--------|
| Qté | Achat | Vente | Qté |
| 20 000 | 1.70 | 1.73 | 20 000 |

Dans le cas d'une vente : le premier ordre saisi sera une vente à seuil de déclenchement et le second une vente à cours limité.

Les deux ordres sont transmis en même temps sur le marché. L'exécution d'un des deux ordres entraîne obligatoirement l'annulation du second.

CAS 2

Saisie d'un ordre de vente pour une quantité de 3 000 titres à partir de 1,70 € et limité à 1,75 €.

Suite à un mouvement du sous-jacent, la fourchette de prix achat/vente est ajustée à la baisse et le seuil de 1,70 € est traitable.

Au vu du « Bid and Ask », on constate que l'émetteur est positionné pour 20 000 titres à 1,70 €.

C'est donc l'ordre à seuil de déclenchement qui sera exécuté à 1,70 €. L'ordre à cours limité sera quant à lui annulé.

| BID AND ASK | | | |
|-------------|-------|-------|--------|
| Qté | Achat | Vente | Qté |
| 20 000 | 1.70 | 1.73 | 20 000 |

